Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 022-212202949-20260605-2026_06_03_02-DE

SAINT-GILLES-PLIGEAUX

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-GILLES-PLIGEAUX**

Séance du 05 juin 2026
19 heures 00 minutes

**PRESENTS** : Gildas GUYADER, Jacques TROËL, Jean-Philippe SEGUIN, Katy COSQUER, Emmanuelle MARESCA, Maxime LE LEPVRIER, Eline LE GUYADER, Claudine CAUMONT, Vincent LE PROVOST

**ABSENTS EXCUSES** : Stéphanie LE MENER, Kévin LE COËNT

**Secrétaire de séance** : Katy COSQUER

**Date de la convocation** : 28 mai 2026

# 2026-06-03 - Désignation des représentants de la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Monsieur le maire expose au conseil que dans un mail du 11 mai 2026, la présidente de la CCKB sollicite les communes pour désigner leur représentant au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

**Vu** le Code Général des Impôts et notamment le IV de l'article 1609 nonies C ;
**Vu** la délibération n°75.2026 en date du 30 avril 2026 du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Kreiz Breizh portant composition de la CLECT ;
**Considérant** que dans le cadre du renouvellement des conseils municipaux et communautaires, il est nécessaire de procéder à la désignation des membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) pour la mandature à venir ;
**Considérant** que par une délibération n° 75.2026 en date du 30 avril 2026, le Conseil communautaire a fixé la composition de la CLECT à un représentant titulaire par commune et un représentant suppléant ;
**Considérant** que le représentant de la commune au sein de la CLECT doit être désigné par le conseil municipal parmi ses membres ;

Monsieur Le Maire propose de désigner Gildas GUYADER représentant titulaire et Jacques TROËL représentant suppléant la commune au sein de la CLECT.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :**

- **Désigne les personnes ci-dessous pour représenter la Commune au sein de la CLECT de la Communauté de Communes du Kreiz-Breizh**

| Nom | Prénom | Adresse | Commune | Statut |
|---|---|---|---|---|
| GUYADER | Gildas | 10 Jarnay | Saint-Gilles-Pligeaux | Titulaire |
| TROËL | Jacques | 2 rue des Bruyères | Saint-Gilles-Pligeaux | Suppléant |

Fait et délibéré en Mairie, les Jour, Mois et An Susdits.

Le maire
Gildas GUYADER